Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212203863-20251215-DEL_50_15122025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Commune de Le Vieux-Bourg

Nombres de membres :
- *afférents au Conseil Municipal : 15*
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 13*

Séance du 15 décembre 2025

Date de la Convocation : 09/12/2025
L'an deux-mille vingt-cinq, le lundi quinze décembre deux mille vingt-quatre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Le Vieux-Bourg légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christian Ranno, Maire.

Etaient présents : Mesdames Messieurs les Conseillers suivants :
Christian Ranno – Maire, Jean-Claude Bantas – 1er adjoint, Daniel Coatrieux – 2ème adjoint, Laure Rouxel – 3ème adjointe, Fabrice Vincent, Claire Le Guen, Valérie Le Hégarat, Jean-Pierre Boscher, Sébastien Haugommard, Sylvain Boscher, Rozenn Steunou, Lénaïk Le Bihannic, Denis L'Hermitte.

Formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de quinze membres.
Absents excusés : Sandrine Raoult, Danièle Burlot

Secrétaire de séance : Claire Le Guen

DEL N° 50 – 15/12/2025 : Examen devis démolition rue de la bonne fontaine

Dans le cadre du réaménagement des abords du lavoir, la société Lucas BTP a formulé une offre de prix pour la démolition de la remise située sur la parcelle D0039.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de la société Lucas BTP pour un montant de 3760 € HT soit 4512 € TTC.

Nombre de votants : 13
Exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Maire,



Christian Ranno